



## Blocage ou pas blocage d'un compte démembré ?

Par **praxler**, le **07/05/2022** à **15:28**

Bonjour,

je voudrai savoir si la banque a le droit de bloquer un compte titres démembré détenu par trois indivisaires nu-proprétaires, suite au recent décès de l'usufruitier du compte ?

Sur la convention d'ouverture de ce compte, il était seulement indiqué que l'usufruitier perçoit les dividendes des titres et en assure la gestion.